



SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

Le Mot du Maire

Chères St Sauveuroises, Chers St Sauveurois,

Tout récemment le Conseil Municipal a voté le budget en présence de Monsieur le Trésorier qui, à notre demande, a bien voulu honorer de sa présence cette séance.

Tout en préservant les équilibres financiers grâce à une gestion prudente, sans augmentation des taux des taxes locales et malgré la baisse des aides de l'État, la Municipalité s'engage à maintenir un développement raisonnable pour la commune en continuant ses projets et en recherchant de nouvelles économies.

La principale orientation de cette année 2016, qui traduit cette volonté, sera l'extension de la salle des fêtes et l'aménagement de son parking. Toujours avec l'objectif de donner priorité à notre cadre de vie et faire de Saint Sauveur de Puynormand une commune agréable.

Bonne lecture à tous de ce bulletin dans sa nouvelle présentation.

Sincères salutations.

Le Maire,
Gérard MOULINIER

Bulletin n°2

Mai 2016

Page 2
Etat civil

Page 3
Infos diverses

Page 12
Travaux communaux

Page 14
La vie des Associations

ETAT CIVIL

2015

Bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune

NAISSANCES :

Bienvenue

LE GALLO Maëlle née à Libourne (Gironde) le 17/03/2015

ESPAGNET Eden né à Libourne (Gironde) le 17/06/2015

GAILLARD Élise Christine Marie née à Libourne (Gironde) le 01/07/2015

CHAIGNEAU COMINO Lucie née à Libourne (Gironde) le 09/09/2015

MARIAGES :

RIAD Djamel marié à MEGHERBI Samia le 17/04/2015

RAFFOLT Arnaud David Jean marié à FIGEAC Bélinda Sonia Liliane Jacqueline le 08/08/2015

DÉCÉS :

Nous ont quittés prématurément

RABA Claude décédé le 07/05/2015

CHAUVEAU Jean-Noël décédé le 25/08/2015

INFOS DIVERSES

Brulage et écobuage

Conformément à la loi il est formellement interdit de procéder sur toutes parcelles privées ou publiques au brulage des déchets ménagers et déchets verts.

Cette interdiction légale est valable de 01janvier au 31 décembre de chaque année.

Dépôts sauvages



Une fois encore nous devons faire appel au civisme de chacun afin de respecter notre environnement : à cet effet il existe des containers spécifiques et des déchetteries à proximité d'une part, pour les ordures ménagères et d'autre part pour le verre

Tournée des facteurs

La direction des postes pour palier aux départs en retraite des facteurs et aux arrêts de maladie, a modifié les secteurs de distribution en amplifiant les tournées. Ceci entraîne :

- la multiplication des intervenants,
- les horaires variables en cours de journée,
- une plainte croissante du nombre d'administrés.

Attention.....nouveau site internet

Désormais le site internet de la commune est le suivant :

www.saintsauveurdepuynormand.fr

Information bibliothèque

Dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque Départementale de prêts du Conseil départemental, la commune vous propose un choix de livres mis à votre disposition sous forme de prêts tous les lundis de 15 h 45 à 19 h 00 dans la salle de motricité de l'école.

Deux cents livres sont proposés, plus cinquante jeux vidéo pour ordinateur, avec de nouveaux choix tous les deux mois (actuellement 52 emprunteurs).

Médiateur de la République

Il est également appelé conciliateur de justice auprès du tribunal de Libourne, canton du Nord Libournais.

Son rôle consiste à tenter de résoudre les conflits individuels relevant du civil tels que :

- ❖ Trouble de voisinage
- ❖ Malfaçons
- ❖ Litiges de la consommation
- ❖ Problèmes locatifs
- ❖ Etc....

Sont exclus du champ de compétences les litiges avec l'administration et droit du travail.

La saisine du conciliateur peut se faire selon les modalités suivantes :

- ❖ Par courriel **ccoupez.cj@gmail.com**
- ❖ Par téléphone **06 87 02 34 55** pour une prise de rendez vous à la permanence de Libourne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 9 h 00 à 17 h 30 à la maison des associations 47 boulevard de Quinault à Libourne.

GRIPPE AVIAIRE

L'arrêté préfectoral du 09 février 2016 implique pour les exploitations commerciales et non commerciales la diminution de la densité des volailles et l'assainissement du milieu afin d'éradiquer le virus.

En conséquence les municipalités se doivent d'engager une procédure de mise à jour du recensement des exploitations qui détiennent sur le territoire de la commune des volailles, aussi bien à des fins commerciales que non commerciales.

Est également concerné le recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale.

Le formulaire de déclaration est le modèle CERFA 15472 *01 accessible sur le site suivant : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa15472.do>

DÉSHERBAGE DES FOSSÉS AU BORD DES ROUTES

RAPPEL : IL EST INTERDIT DE DESHERBER LES FOSSÉS ET BORDS DE ROUTES.

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire (désherbant, fongicide, insecticide)

- à proximité des milieux aquatiques : à moins de 5m minimum des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN ;

- dans les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages

- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

Donc, en clair, **il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit les fossés et bas-côtés des routes et chemins y compris devant chez soi !**

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000e.	
DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000e.	

Cérémonie du 11 novembre 2015

La cérémonie de l'armistice de la grande guerre du 1914 - 1918 était empreinte d'une grande émotion. Elle intervenait peu de temps après la terrible catastrophe qui avait endeuillé de nombreuses familles des alentours. L'hommage solennel pour les victimes fut un moment très fort de cette commémoration.



La présence d'une délégation des jeunes pompiers de Libourne ajoutait une plus value à ce devoir de mémoire.

A cette occasion, Monsieur DURANDEAU Henri, ancien combattant de la guerre d'Algérie a été décoré de la médaille commémorative de cette guerre



REPAS DES ANCIENS



Afin d'honorer de nouveau nos anciens de la commune, le CCAS, comme les années précédentes a offert, le traditionnel repas frugal préparé par notre traiteur habituel.

L'animation a été magistralement conduite par une chanteuse de classe et son accordéoniste qui nous ont régalés par leur interprétation musicale et vocale.

CONCERT À L'ÉGLISE

Le 20 décembre 2015 la chorale « MELI MELO GAME » de PORCHERES donnait son récital en l'église de ST SAUVEUR devant une nombreuse assistance. Ce spectacle s'est terminé par le traditionnel vin chaud et pain d'épices. Bien que l'horaire ait été déplacé à 15 h 00 la participation fut conséquente, agréable et satisfaisante.



PRÉSENTATION DES VŒUX DU LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion de la présentation des vœux de la municipalité, en présence de notre député Florent Boudié, le Maire a souligné en particulier que l'année 2016 sera marquée par deux projets importants pour notre commune :

- ❖ L'extension de la salle des fêtes (début des travaux fin 2016)
- ❖ L'aménagement de parkings à proximité.

L'extension de la salle des fêtes est matérialisée par la confection d'une maquette



*maquette réalisée par notre
Conseiller Municipal Fabrice
LOUIS*

La participation de la population auprès des élus a été encore plus importante que les années précédentes. Le traditionnel apéritif dinatoire fut un moment de partage chaleureux et apprécié.



EXPOSITION PEINTURE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les enfants de l'école de St Sauveur de Puynormand, le périscolaire et la garderie ont exposé leurs travaux à la salle des fêtes de la commune le samedi 30 mai 2015.

Les parents, les St Sauveuroises et St Sauveurois ont pu découvrir les talents de peintre ou de photographe de leurs enfants.

Durant cette exposition, des pâtisseries, confectionnées également par les enfants avec l'aide de Valérie et Laetitia, ont été distribuées aux visiteurs.



HALLOWEEN

Le 15 octobre 2015, les enfants de l'école maternelle de St sauveur de Puynormand se sont déguisés pour se promener dans les rues du village en quête de bonbons ou de friandises.

La fructueuse récolte apporta joie et bonne humeur pour l'ensemble des participants.



KERMESSE DES ÉCOLES

La kermesse des deux écoles du RPI aura marqué une nouvelle fois la fin de l'année scolaire 2014-2015. Petits et grands se sont succédés sur la traditionnelle scène de l'école maternelle de Saint Sauveur de Puynormand pour offrir un spectacle haut en couleurs sur le thème « des enfants du monde et la diversité culturelle ». Puis ce fut le tour des membres de l'association des parents d'élèves et des enseignants de monter sur scène pour entonner un chant, témoin d'un investissement commun à la réussite de cette fête, sans oublier les employés municipaux et la participation précieuse des ATSEM Valérie et Lætitia. Cette agréable journée s'est poursuivie avec stands de jeux, buvette et restauration.

Rendez-vous est pris pour la prochaine kermesse, le 18 juin 2016, où la participation de tous les acteurs ne manquera pas de ravir tous les spectateurs.



PÂQUES

Cette année 2016 a été particulièrement fréquentée par les enfants de la commune et les accompagnants afin de partager la collecte des œufs. Malgré la fraîcheur nous avons tous bénéficié d'un bel ensoleillement, et d'un grand enthousiasme pour la cueillette.



VISITE DE FLORENT BOUDIÉ

Le député Florent Boudié était à Saint Sauveur de Puynormand le vendredi 2 Octobre 2015.

En compagnie de notre Maire, Gérard Moulinier, il a visité l'école communale où il a rencontré la directrice, Virginie Dole. Puis il s'est rendu au Château Haut Nivelles pour s'entretenir avec plusieurs viticulteurs de la commune.

Une demi-journée bien remplie qui s'est achevée à la mairie avec les élus du conseil municipal.

Plusieurs sujets ont été abordés, de la réforme de la loi EVIN pour laquelle plaide le Député, à la réforme territoriale en passant par l'avenir de l'école...



Travaux communaux

Élagage voirie

La protection de la voirie a nécessité un choix impératif de travaux d'élagage sur l'ensemble des voies communales.

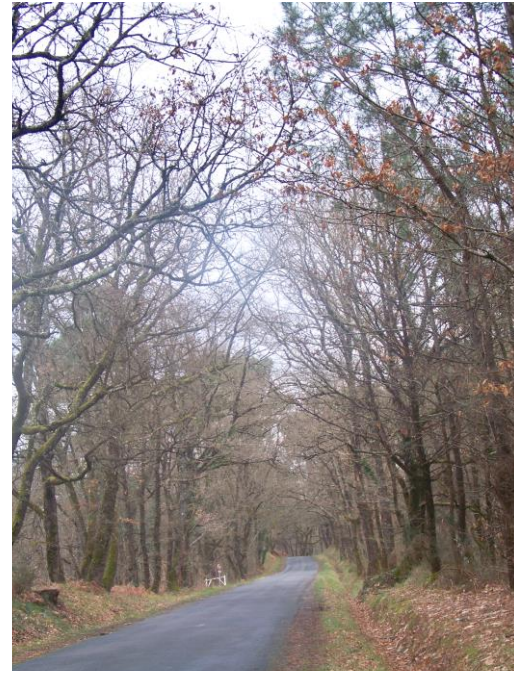
En conséquence le conseil Municipal a décidé de lancer une consultation auprès des entreprises spécialisées pour la réalisation de ces travaux, tout en ayant conscience des quelques nuisances momentanées apportées à la circulation.

L'entreprise ALLARY détentrice du marché a effectué l'élagage pendant une semaine, sur les voiries ayant fait l'objet d'une enquête préalable.



Les travaux de désencombrement des bas côtés de la chaussée, réalisés par les employés communaux se sont poursuivis pendant plusieurs semaines.

Merci de votre indulgence quant à l'encombrement généré par ces opérations.



Travaux à l'église

Le mauvais état des pierres et des traces conséquentes d'humidité ont nécessité la réhabilitation totale de la façade est.



Remplacement de pierres



façade rénovée

Cette tranche de travaux fait suite aux diverses interventions à l'intérieur et l'extérieur de l'église.

Fleurissement

Comme tous les ans, notre commune est fière de proposer à nos administrés un embellissement de qualité afin de maintenir un environnement agréable.

Pour l'année en cours il nous est confié un dossier à compléter en vue d'une présentation au jury régional.



La vie des associations

Club de l'amitié

Après le drame qui a bouleversé toute une population, la vie reprend ses droits !

Comme son nom l'indique, pour que l'amitié perdure le club a fortement souhaité reprendre son bâton de pèlerin, en s'appuyant sur son passé voulu solide et humainement durable.

Avec la complicité des élus, les adhérents ont désigné leurs nouveaux membres du bureau lors de l'assemblée générale du 28 janvier 2016.

A cette occasion la présence de notre député Monsieur Florent BOUDIE a fortement impacté la décision (avec la possibilité d'une participation financière).

Ont été élus à l'unanimité :

- ❖ Mme CADOT Martine Présidente
- ❖ M. GUILLEMAN Michel Vice Président
- ❖ Mme BRENET Danielle Trésorière
- ❖ Mme CHAVEROUX Rosemonde Trésorière Adjointe
- ❖ Mme BORDET Simone Secrétaire
- ❖ Mme CHABROLLES Colette Secrétaire Adjointe

Le siège social du club est situé à la Mairie de St Sauveur de Puynormand.

Venez partager, en élargissant notre cercle, la solidarité, l'enthousiasme et la bonne humeur !



A bientôt amitié à tous

La vie des associations

Club de rando « les marmottes

Le club de rando « les marmottes se réunit tous les mardis après-midi de 14 h à 16 h, de septembre à mai, puis les jeudis de 9 h à 11 h toute l'année.

Un jeudi par mois, rando sur la journée avec pique nique tiré du sac.

Le club compte actuellement 69 adhérents.

Tous les ans une sortie d'une semaine est programmée, ce sera pour 2016 dans les Alpes de Haute Provence en juin à « SISTERON ».

Toutes les personnes intéressées pour partager avec nous les joies de la rando, sont cordialement invitées.

Pour tous renseignements :

- Bernadette 05 57 69 66 00

- Odile 06 32 36 15 21

Email : clubdes-marmottes1@gmail.com

Site internet : <http://lesmarmottes33.e-monsite.com>



La vie des associations

Club des Marmottes

Calendrier des randonnées 2016

- 14 mai randonnée semi-nocturne. Elle sera suivie d'un repas. Prix 14 € pour les adhérents. RV 19 h 00 à la salle des fêtes de Saint sauveur.
- 26 mai randonnée à >Lugaignac / Grézillac. 14 kms. Pique nique tiré du sac.
- Départ 8 h 30 de St sauveur ou RV église Lugaignac
- 05 juin randonnée à Bossugan, 10,5 kms. Elle sera suivie d'un pique nique.
- Départ 8 h 30 de St Sauveur ou RV église Bossugan
- 12 juin randonnée à Abzac, journée du cancer. (Hors club). Possibilité de se restaurer sur place. Heure de départ et prix du repas seront communiqués ultérieurement.
- 23 juin randonnée à Vélines. Pique nique tiré du sac. Départ 9 h 00 St Sauveur. Au retour de la randonnée visite de la cité gallo romaine de Montcaret.
- 21 juillet visite de Bordeaux. Repas dans une brasserie. Prix 15 €
- Départ 8 h 30 de St Sauveur en covoiturage jusqu'à la Buttinière.
- 11 septembre randonnée à Bonneville et St Avit de Fumadières. 12 kms. Suivie d'un pique nique. Départ 8 h 30 de St Sauveur ou RV à la mairie de Bonneville.
- 25 septembre **Mazerolles sortie en bus**. Prix pour la journée 50 €. Départ 7 h 45 de la salle des fêtes de St Sauveur
- 29 septembre randonnée à Castets en Dorthe (canal latéral à la garonne). Pique nique tiré du sac. Départ 8 h 30 de St Sauveur ou RV 9 h à Castets Au retour visite de St Macaire.
- 07 octobre assemblée générale : RV 20 h 30 salle des fêtes de St Sauveur.
- 15 octobre randonnée nocturne. Elle sera suivie d'un repas. Prix du repas 14 €. RV 18 h 45 devant la salle des fêtes de St Sauveur.

La vie des associations

ASSOCIATION PÉTANQUE ET LOISIRS

La saison 2015 s'est achevée dans la bonne humeur, comme à son habitude, avec un apéritif dinatoire auquel étaient conviés les 107 adhérents ainsi que leurs conjoints. Place à la saison 2016, où déjà nous n'avons pas moins de 90 adhérents après deux concours...

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidente : Dominique TERRIEN

Vices-Présidents : Ludovic BODY et Christine MARTINON

Trésorière : Christiane MOULINIER et Nathalie RIMLINGER, trésorière adjointe

Secrétaire : Jocelyne KERHOAS et Françoise BODY, secrétaire adjointe

Il reste encore quelques adhésions à prendre... alors si vous souhaitez jouer dans une ambiance familiale et conviviale, venez nous rejoindre !!!

Cette année encore deux ball-traps sont organisés en association avec l'ACCA de St Sauveur. Ils se déroulent toujours dans la bonne humeur à l'aire de convivialité. Le repas du dimanche, ouvert à tous, tireurs ou non tireurs, remporte toujours un franc succès.

N'oublions pas nos joueurs de belote, ils sont toujours aussi nombreux à apprécier les soirées à St Sauveur.



La vie des associations

Pétanque et loisirs

Calendrier des concours de belote

- 28 mai
- 18 juin
- 08 juillet (préau école)
- 10 septembre
- 22 octobre
- 26 novembre



Calendrier pétanque

- 14 mai en doublette
- 04 juin en triplète
- 10 juillet en doublette
- 23 juillet en doublette
- 06 août en doublette
- 27 août en doublette
- 10 septembre en doublette
- 24 septembre en triplète
- 08 octobre en doublette
- 29 octobre en doublette
- 12 novembre en doublette
- 03 décembre en triplète
- Adresse mail : petanquestsauveurdep@gmail.com



La vie des associations

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La fête des associations a eu lieu les 10, 11 et 12 juillet 2015. Les associations communales ont uni leurs efforts pour faire que ces journées soient remplies d'activités multiples, touchant tous les publics, structure gonflable, belote, pétanque, randonnée, repas dansant !

Le feu d'artifice offert par la municipalité a clôturé ces moments festifs et conviviaux.

Prochain rendez-vous les 8, 9 et 10 juillet 2016.



Association Communale de Chasse Agréée

Ca y est la saison 2016 - 2017 a déjà démarré. En effet c'est par le ball-trap des 9 et 10 avril que le top départ a été donné.

Le succès, une nouvelle fois était au rendez vous. Seul le beau temps n'était pas là, ce qui n'a pas empêché les tireurs de venir se défouler en très grand nombre durant ces deux jours.

Merci encore à toute l'équipe organisatrice ainsi qu'à tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Le ball-trap n'étant pas réservé exclusivement aux tireurs, mais ouvert à tous, buvette, restauration, bourriches sont autant d'occasion de se rencontrer, sans oublier le cadre exceptionnel que beaucoup nous envient.

Prochain ball-trap les **21 et 22 mai** en espérant le plus grand nombre de participants.

Au cours de la saison écoulée, **sept lâchers** de gibier ont eu lieu pour un total de **cinq cents pièces (deux cent cinquante faisans + deux cent cinquante perdreaux)**.

Un « pré-lâcher » de **trente perdreaux** a été effectué avant ouverture.

Vingt levrauts de « pré-lâcher » également.

Dix huit chevreuils ont été prélevés au cours des différents plans de chasse.

Un sanglier prélevé en fin de saison sera au menu du traditionnel repas de chasse prévu le **dimanche 19 juin à 12 h 00** à l'aire de convivialité.

Attention ! Comme chaque année les places sont limitées (cent personnes maximum).

Et enfin c'est par les battues aux nuisibles que la saison de chasse a été clôturée.

Ce ne sont pas moins de **dix renards** qui ont été prélevés, un record !

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé, sans oublier Denis AUTIER et Didier DAUNIS qui nous ont procuré beaucoup de plaisir à voir travailler leurs chiens lors de ces différentes battues.

Un seul regret toutefois : celui de n'avoir vu que très peu de gibiers migrateurs (grives, palombes, bécasses, ...).

En espérant d'avoir satisfait le plus possible nos adhérents et dans l'attente d'une saison prochaine toujours meilleure.

Cordialement le bureau



Repas de chasse



Ball Trap